

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

Numéro 7

Décembre 2019



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro†, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, UL (Togo)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. La dynamique paysagère, la gestion foncière, la distribution des produits vivriers, l'insécurité urbaine, les migrations, l'intégration des gares routières dans le tissu urbain, le développement local, les questions sanitaires ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

Secrétariat de rédaction

KOUASSI Konan

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

<p>BOUKPESSI Tchaa, ADRIKA Nafiou, KOUMOI Zakariyao</p> <p><i>Dynamique de la végétation et état actuel de la flore du plateau de l'Adélé (Centre-Togo)</i></p>	7
<p>Sylvestre Abiola CHAFFRA, Toussaint Olou LOUGBEGNON, Jean Timothée Claude CODJIA</p> <p><i>Analyse de la distribution de l'avifaune du Bénin en relation avec les différents écosystèmes : essai cartographique et perspectives de conservation des habitats d'intérêt écologique</i></p>	25
<p>KOFFI Kan Emile, KOUASSI Kouamé Julien, ETTIEN Zénobe N'dadja</p> <p><i>Mutations paysagères dans la forêt classée de Foro-Foro (Centre, Côte d'Ivoire) dans une région en crise</i></p>	50
<p>OUREGA Kouessi Remi Stephane, KONAN Kouadio Eugène, KOLI BI Zuéli</p> <p><i>Occupation de l'espace dans un contexte d'évolution démographique dans la sous-préfecture de Korhogo (Côte d'Ivoire)</i></p>	65
<p>BA Aïcha Idy Seydou Wally, DIOUF Adama Cheikh, CISSOKHO Dramane</p> <p><i>Analyse des modes de gestion foncière dans le delta du fleuve Sénégal : exemple des communes de Diama, Gandon et Ronkh</i></p>	77
<p>Moussa TOURE, Siaka DOUMBIA</p> <p><i>Analyse de la gestion coutumière des espaces agricoles dans le cercle de Dioïla au Mali</i></p>	88
<p>KONAN Kouamé Hyacinthe</p> <p><i>La gestion participative, une solution à l'orpaillage clandestin au nord de la Côte d'Ivoire</i></p>	105
<p>THIOR Mamadou, SANE Tidiane, MBALLO Issa, BADIANE Alexandre, SY Oumar, DESCROIX Luc</p> <p><i>Contraintes à la production rizicole et reconversion socioéconomique dans la commune de Diembering (Sénégal)</i></p>	118
<p>Codjo Clément GNIMADI</p> <p><i>Rôle des coopératives de producteurs d'ananas dans la réduction de la pauvreté dans la commune d'Allada au sud du Bénin</i></p>	133

DIALLO Mary, COULIBALY Katchenin Aminata, ASSUÉ Yao Jean-Aimé <i>Contributions des femmes rurales aux ressources des ménages dans les Sous-préfectures de Boundiali et de Siempurgo (Nord, Côte d'Ivoire)</i>	148
KOUMAN Kouassi Alain, KOUASSI Patrick Juvet, GOGBE Téré <i>Action municipale et développement de la ville de Man (ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	162
Lamourджа BIALI, Iléri DANDONOUGBO, Komi N'KERE <i>Les facteurs de l'insécurité à Lomé dans un contexte de croissance urbaine</i>	179
KAKOU Golly Mathieu, KOUAME Carine Natacha, AMAND M'boh Serge <i>La gare routière de Bonoua et ses implications socio-économiques et environnementales</i>	197
GBANFLIN N'dri Amos, ALOKO-N'guessan Jérôme <i>Insertion des gares routières spontanées dans le tissu urbain de Yopougon (Abidjan, Côte d'Ivoire)</i>	214
Ibrahima Faye DIOUF, Mamadou Bouna TIMERA, Papa SAKHO <i>Migration de retour des diplômés sénégalais de France et investissement citoyen au Sénégal</i>	231
SAMAKE Charles, FOFANA Sory Ibrahima <i>Analyse des déterminants de la mortalité des enfants de 0 à 5 ans dans la commune rurale de Miena/cercle de Koutiala (Mali)</i>	245
KOUAME Koffi Fiacre, KOUAME Dhede Paul Éric, LOUKOU Alain François, DJAKO Arsène <i>Les disparités d'usage éducatif du smartphone dans les établissements secondaires de la région de la Marahoué (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire)</i>	261
MAFOU Kouassi Combo <i>Migrations agricoles à Bonon: de la fin des mouvements d'aller-retour à la sédentarisation des populations</i>	278
YEBOUE Konan Thiéry St Urbain <i>Problématique de la consommation du riz importé dans les bassins de production du riz local du centre de la Côte d'Ivoire</i>	293

Philippine SONON, Abou-Bakari IMOROU

Santé publique et sciences sociales : quels apports, quelle convergence pour la compréhension des difficultés d'appropriation de l'offre contraceptive biomédicalisée à Zè (Sud-Bénin) ?

312

LES FACTEURS DE L'INSECURITE A LOME DANS UN CONTEXTE DE CROISSANCE URBAINE

Lamourdja BIALI

Doctorant, Département de Géographie, Université de Lomé

Email : bialetue@yahoo.fr

Iléri DANDONUGBO

Maître-Assistant, Département de Géographie, Université de Lomé

Email : ileridandonougbo@gmail.com

Komi N'KERE

Maître de Conférences, Université de Lomé

Département de Géographie, Université de Lomé

Email : nkere1@gmail.com

Résumé

L'urbanisation de l'Afrique subsaharienne est explosive surtout à partir de 1960, année des indépendances avec un taux annuel de 4,5% alors que la croissance économique est en moyenne 1,5 à 2,2% par an. Lomé, la capitale du Togo n'échappe pas à ce phénomène mondial. Poumon économique, pôle politique et administratif, elle concentre tous les pouvoirs politiques et économiques du pays, ce qui fait d'elle une ville macrocéphale. L'objectif est de faire l'analyse des facteurs d'insécurité urbaine à Lomé en lien avec la croissance démographique. La méthodologie de travail se base sur des approches quantitatives et qualitatives. Elle concerne la collecte documentaire, les entretiens et les enquêtes de terrain. L'échantillonnage aléatoire a été adopté et a porté sur 125 personnes dont 5 responsables de la sécurité urbaine, 15 personnes ressources et 105 citoyens. Il ressort des entretiens et des enquêtes que l'insécurité est grandissante à Lomé surtout vers les fêtes de fin d'année. Avec ses 1 859 800 habitants (INSEED, 2016), Lomé concentre avec son agglomération 25% de la population nationale et s'étend sur plus de 35 000 ha. Les conséquences d'une telle urbanisation sont l'accentuation des disparités sociales, la dégradation des conditions de vie et la montée de l'insécurité urbaine sous toutes ses formes comme les accidents de circulation, les vols de tout genre, les violences urbaines et les viols.

Mots clés : Lomé (Togo), croissance urbaine, accidents de circulation, insécurité urbaine, étalement urbain, les facteurs d'insécurité.

Abstract

The urbazonation of sub-Saharan Africa is explosive especially from the year 1960, year of independence, with an annual rate of 4,5% while the economic growth varies from 1,5 to 2,2% per year. Lomé, the capital city of Togo does not escape this world-wide phenomenon. Considered as the economic lung, political and administrative center, Lomé concentrates all the political and economic power of the country, which make it a macrophalic city. It concerns documentary collection, interview and field surveys. Random sampling was adopted and involved 125 people including 5 urban safety officers, 15 resource persons and 105 citizens. Interviews and surveys show that insecurity is growing in Lomé especially towards the end of year holidays. With 1,859,800 inhabitants (INSEED, 2016), Lomé concentrates 25% of the eaches.

Keywords: Lomé (Togo), urban growth, social disparities, urban insecurity, urban sprawl, insecurity causes.

Introduction

La croissance exponentielle des villes de l'Afrique subsaharienne surtout à partir de 1960 n'est plus à démontrer. L'Afrique subsaharienne où l'urbanisation a été tardive parce que commencée avec la colonisation, à l'exception de quelques cités comme Kano, Gao, et Tombouctou connaît aujourd'hui une croissance urbaine accélérée et soutenue avec un taux d'urbanisation de 4,5% par an alors que la croissance économique est en moyenne 1,5 à 2,2% par an (Maxicours by EduClever, 2015, p. 2). Urbanisée à moins de 10% en 1950, le taux d'urbanisation a atteint depuis 2010 en Afrique subsaharienne 42,57%. Cette croissance exponentielle des villes d'Afrique subsaharienne qui n'est pas accompagnée de la croissance économique pour créer des emplois et assurer un bien-être aux citoyens, entraîne la dégradation des conditions de vie en milieu urbain qui débouche sur des comportements déviants. L'un des aspects négatifs de cette croissance urbaine est l'accentuation des inégalités et de la pauvreté urbaine accompagnées de l'insécurité sous toutes ses formes. L'insécurité a pris une ampleur considérable ces dernières années à l'échelle nationale et internationale. La montée de la criminalité dans tous les pays se manifeste de plus en plus dans les villes, créant chez les habitants un sentiment d'insécurité, de peur et de méfiance.

« La criminalité est un phénomène social complexe exacerbée par les inégalités sociales créées par le gigantisme des villes. La ville crée ainsi par son gigantisme des laissés pour compte qui règlent leur compte aux paisibles citoyens entraînant une insécurité grandissante dans les villes d'Afrique subsaharienne » (A. ATCHOLE, 2017, p. 189).

Lomé, la capitale du Togo n'échappe pas à ce phénomène mondial de croissance urbaine accélérée et d'insécurité grandissante. Poumon économique, pôle politique et administratif, elle concentre tous les pouvoirs politiques et économiques du pays, ce qui fait d'elle une ville macrocéphale. Avec 1 859 800 habitants (INSEED, 2016), Lomé

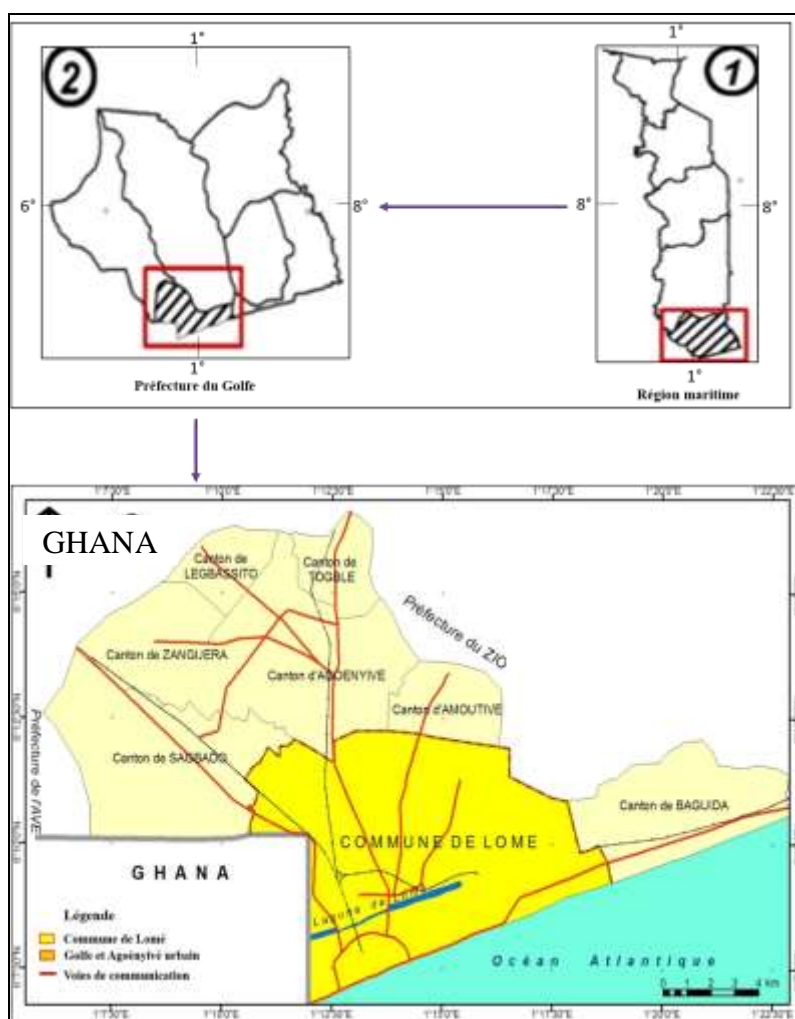
concentre 25% de la population nationale. Cette croissance urbaine crée des inégalités sociales et engendre le phénomène d'insécurité urbaine. A Lomé, le problème est récurrent surtout à l'approche des fêtes de fins d'années où les forces de l'ordre et de sécurité sont dépassées. L'objectif de cet article est d'analyser la croissance urbaine en rapport avec la précarité de la population et l'insécurité dans la ville de Lomé. Spécifiquement il s'agit de montrer les causes de l'insécurité urbaine à Lomé.

1. Matériel et méthode

1.1 Situation géographique de la zone d'étude

Lomé est la capitale du monde la plus proche d'un autre Etat. Lomé est collée directement à la frontière ghanéenne. Cette situation géographique prédispose la capitale togolaise à l'insécurité. Les criminels franchissent rapidement la frontière pour se retrouver paisiblement de l'autre côté au Ghana (Carte 1).

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude



Source : AGETUR 2011, réactualisée L. BIALI

Ville ouest-africaine située sur la côte atlantique, Lomé se trouve à l'extrême sud-ouest du Togo entre 6° 08' et 6 °27' de latitude nord et couvre une superficie de 35 000 ha. Administrativement, elle est située dans la Région Maritime et constitue le chef-lieu de la préfecture du Golfe. Lomé, la capitale s'étend sur une superficie de plus de 35 000 ha avec une population de 1 859 800 habitants, (RGPG, 2010 ; INSEED, 2016). L'étude est basée sur une démarche méthodologique qui prend en compte des données quantitatives et qualitatives.

1.2. Matériel et méthodes de travail

L'approche méthodologique d'étude est fondée sur deux éléments : la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. La collecte des données primaires comprend l'observation, les entretiens et les enquêtes par questionnaire. La documentation a permis de bâtir la problématique. Elle a été menée à la bibliothèque centrale de l'Université de Lomé, à la bibliothèque Félix COUCHORO et à l'Unité de Recherche Démographique (URD) et a pris en compte les ouvrages qui ont traité les problèmes de circulation urbaine, facteur incontournable de la sécurité urbaine. Les statistiques policières sur les accidents de la route, les données criminelles ont été prises en compte. Les enquêtes de terrain ont été menées dans les ménages du 04 au 12 janvier 2018. Les entretiens réalisés auprès des responsables de la sécurité urbaine et les personnes ressources ont complété les enquêtes. Les données collectées ont été soumises au traitement manuel et informatisé. L'opération de dépouillement a été faite manuellement. Le logiciel Arc Gis (Arc Info V10.3) a servi à la conception des cartes et celui d'Excel est utilisé pour faire les tableaux et les graphiques. Les différentes méthodes de traitement de données ont permis d'obtenir les résultats qui sont analysés.

2. Résultats

2.1 Lomé, une ville soumise à l'insécurité routière aux causes multiples

En 2017, la police et la gendarmerie ont enregistré 5 522 cas d'accidents au Togo. Ceux-ci ont occasionné 580 morts. Plus de la moitié (56,83%) des cas d'accident ont été enregistrés à Lomé. Au cours de cette année, à Lomé, le bilan est de 3 138 cas d'accidents avec 103 morts. Ces accidents, source d'insécurité urbaine sont dus à plusieurs causes regroupées en deux facteurs : les facteurs humains et structurels.

2.1.1 La responsabilité des facteurs humains dans la survenue des accidents de la route

Les facteurs humains sont responsables à 80% des accidents de la circulation. Ils sont l'excès de vitesse, la conduite en état d'ébriété, l'usage du téléphone au volant, le non-respect du code de la route et des feux tricolores, et le défaut de maîtrise de

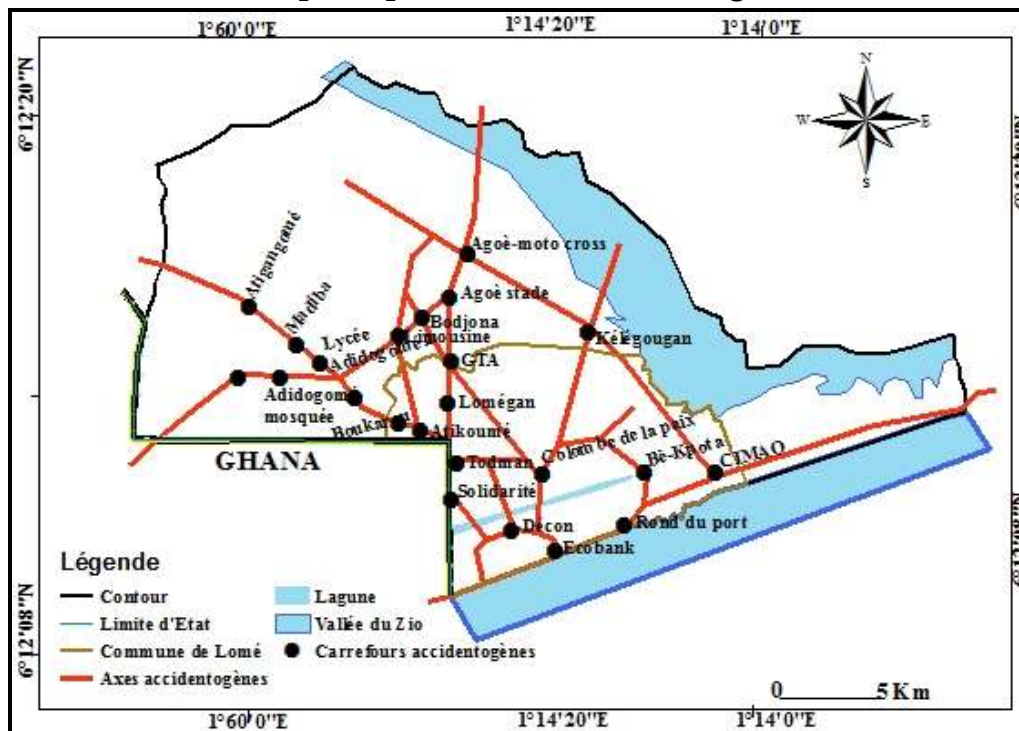
conduire. Il existe un lien direct entre l'augmentation du nombre d'accidents, l'excès de vitesse et le non-respect des feux tricolores. Malgré l'interdiction du code de la route de dépasser 30 Km/h en zone urbaine, 83% des enquêtés ont déclaré qu'ils ne respectent pas cette restriction de vitesse et roulent à vive allure dépassant même 80 km/h n'obtempérant pas l'arrêt au niveau du feu tricolore quand celui-ci est au rouge. Ces comportements inciviques créent des accidents tous les jours sur les rues de Lomé. Selon les statistiques de la police, le non respect des feux tricolores et l'excès de vitesse ont occasionné respectivement 196 et 290 cas d'accidents à Lomé avec des blessés et des morts. La conduite en état d'ébriété a causé 96 cas d'accidents rien qu'en 2017. Elle est récurrente à des occasions de fête et des week-ends. A tous ces facteurs s'ajoute l'usage du téléphone au volant des voitures et au guidon des motos qui est un facteur accentogène. Au Togo, la loi de 2014 portant sur le code de la route interdit formellement, l'usage du téléphone au volant et au guidon. Cette loi impose le port du casque à tous les utilisateurs de motos et le port de la ceinture de sécurité aux automobilistes. Mais force est de constater qu'à part le port du casque qui est rentré dans les habitudes à plus de 95% des personnes interrogées, 50% des conducteurs automobilistes interrogés utilisent toujours leur téléphone au volant. En janvier 2015, une femme, cadre politique téléphonant à bord de son volant a fauché mortellement deux élèves. Très vite la zone a été bouclée par les militaires du camp FIR (Force d'Intervention Rapide) pour protéger la dame contre les repréailles ou le lynchage. Cette impunité dont jouit la classe privilégiée crée l'insécurité sur les rues.

2.1.2 Les facteurs structurels ou techniques de la survenue des accidents de la route

Les facteurs techniques relèvent de la négligence, d'un manque de volonté qui se révèle fatal pour les citoyens. Le refus de faire les visites techniques, l'état défectueux des routes, le manque d'éclairage public, le manque des feux tricolores à des carrefours comme la Pampa, Mosquée Adidogomé, Lycée Adidogomé 2 et Bè-Kpota. Ces carrefours sont devenus des lieux permanents des accidents routiers.

Les visites techniques qui devraient se faire chaque six mois, ne sont pas respectées. Les contrôles de routine opérés par la brigade motorisée de la police n'ont pas apporté des résultats escomptés. Les billets de 1 000 F CFA que donnent les usagers en infraction aux policiers prennent le dessus sur la loi. Les feux tricolores sont absents au niveau de plusieurs carrefours ou en panne (fin pavé Adidoadin et Agoè Assiyéyé). La mairie censée veiller à la présence des feux tricolores et à leur bon fonctionnement est pratiquement absente à cause de l'insuffisance des moyens techniques et financiers. Les rues dans la ville de Lomé sont de véritables mouiroirs (carte 2).

Carte 2 : Les principaux carrefours accidentogènes à Lomé



Source : AGETUR, réalisée par L. BIALI, 2018

La rue Adidogomé douane-Ségbé a 5 m de largeur sans trottoir ni pistes cyclables. Elle est l'unique chaussée sur laquelle côtoient piétons, cyclistes, motocyclistes et automobilistes. Les rues de Lomé sont en mauvais état selon le rapport de l'AGETUR (2011) comme l'indique le tableau 1 suivant.

Tableau 1 : Etat des rues à Lomé

Type Revêtement	Etat			Total(m)
	Bon (m)	Moyen (m)	Mauvais (m)	
Bitume	39 064,73	62 637,21	10 266,03	111 967,97
	34,89%	55,94%	9,17%	100%
Pavé	15 826,13	9 557,28	235,38	25 618,79
	61,78%	37,30%	0,92%	100%
Rechargement latérite	199,52	5 476,7	3 583,19	9 259,41
	2,15%	59,15%	38,70%	100%
Terre	2 521,11	77 115,59	731 984,06	811 620,76
	0,31%	9,50%	90,19	100%
Total	57 611,49	154 786,78	746 068,66	958 466,73
	6,01%	16,15%	77,84%	100%

Source : Rapport AG7, DGIEU, 2011

Les données du tableau 1 montrent que 9,17% des rues bitumées et 90,19 des rues en terre sont en mauvais état. Les 9/10 des rues (77,84%) de Lomé sont en mauvais état. La précarité des rues crée des accidents tous les jours surtout aux heures de pointe. Le tronçon Adidogomé douane-Ségbé est réputé pour son accidentologie à cause de son état piteux surtout à partir de Sagbado où l'éclairage public s'arrête. De Sagbado à Ségbé, les nids-de-poule sur le bitume complétement décapé réduit la largeur de ce tronçon à 4 m. De 6 heures à 9 heures, ce tronçon connaît un trafic important. Il est emprunté par des titans venant du Ghana, des autocars, 80% des automobilistes et des motocyclistes pour se rendre à leur lieu de travail.

2.2 L'étalement urbain de Lomé comme source d'insécurité

L'extension urbaine aujourd'hui constitue un facteur d'insécurité. L'absorption de l'espace rural par les agglomérations urbaines sans équipements et structures de sécurité (éclairage, rues tracées, postes de police ou de gendarmerie) est un facteur favorisant les actes criminels. Au recensement de 1958-1960, la ville de Lomé s'étendait à peine sur 473 ha. En 1970, la superficie de Lomé atteint 1 900 ha, et 6 000 ha au troisième recensement de 1981. Au recensement général de la population et de l'habitat de 2010, l'agglomération de Lomé s'étend sur plus de 35 000 ha (RGPH-4, 2010, Y. DZIWONOU, 2010, p. 40). « Cette croissance spatiale de la ville n'est pas suivie d'infrastructures ni équipements pouvant assurer aux citadins les services élémentaires comme l'eau, l'électricité, l'éducation, la santé, le transport et encore moins la sécurité » (F. HETCHELI, I. DANDONOUGBO et G. DJERGOU, 2018, p. 10). Cet étalement est favorisé par le libéralisme foncier avec son cortège de conséquences.

Les méfaits du libéralisme foncier au Togo sont le lotissement clandestin, les doubles ventes illicites des parcelles et les conflits fonciers. Tous les jours, des milliers de litiges fonciers sont à Lomé avec parfois des méthodes peu orthodoxes de règlement des conflits (résultats des enquêtes de terrain, juillet 2019). Le cas des gros bras à Zossimé, Légbassito, Sanguera, Adétikopé et Kpala reste encore dans les esprits des Loméens. 70% des personnes interrogées affirment avoir acquis leurs parcelles de terrain de bonne, munis à 40% d'entre eux de titre foncier. Mais leur titre de propriété est parfois contesté par des individus véreux (résultats des enquêtes de terrain, juillet 2019). D'autres sont renvoyées comme des malpropres au moment des travaux sur le chantier par des gros bras. Selon les témoignages d'un enquêté à Légbassito :

« Vous pouvez acheter votre parcelle, vous faites les procédures nécessaires sans rencontrer aucune objection mais c'est au moment de la construction que des gros bras débarquent en vous intimant l'ordre de quitter les lieux immédiatement. Si vous refusez d'obtempérer à leur injonction, vous êtes battus correctement et vous ne saurez pas à quel sein vous vouez, car ils disent haut et fort qu'ils n'ont peur de personne. Ni la police, ni la gendarmerie ni les militaires et encore moins la justice ne leur font peur ».

L'ampleur du phénomène est perçue comme une menace pour la sécurité.

2.3. Le vol, une véritable source d'insécurité à Lomé

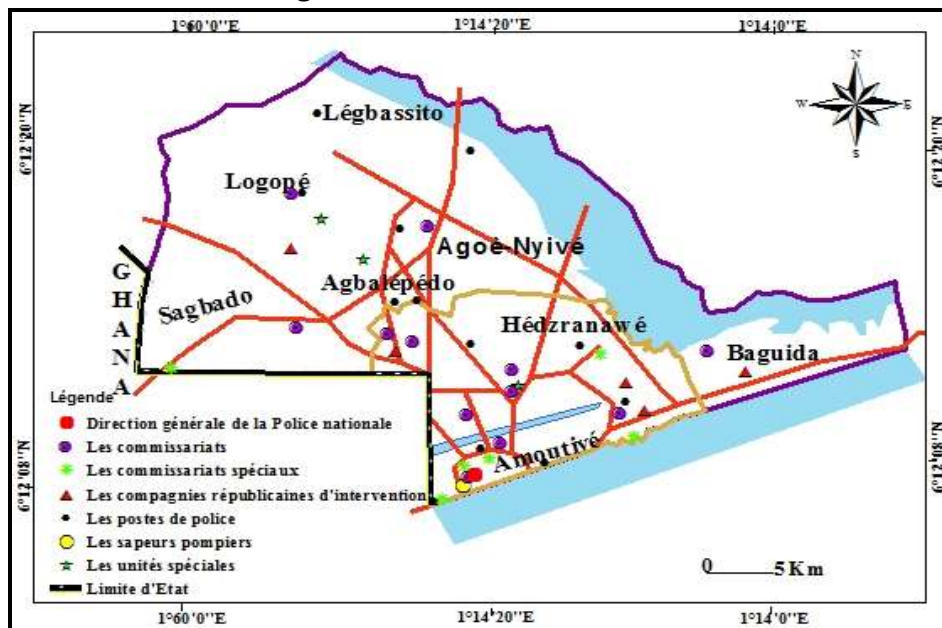
Du dehors à la maison, on n'est pas épargné du vol. Véritable comportement déviant dans la société, le vol relève plus d'un acte de banditisme que de pauvreté. Cette dernière hypothèse n'est pas totalement écartée. Certains parents ont complètement démissionné de leur responsabilité dans l'éducation de leurs enfants en les laissant à la merci de la rue et de la société. Ces jeunes qui sont déscolarisés ou analphabètes constituent des charges pour la société et s'adonnent au vol et à des actes de banditisme.

Les cas de vol à Lomé sont nombreux. Il s'agit des bandits de grand chemin et des petits voleurs de portables ou de portemonnaies. Les conséquences de ces cas de figure sont les mêmes, les pertes en vies humaines occasionnant la peur et l'angoisse. Agressions physiques, vol à main armée, embuscades sur les routes, trafics et escroqueries de tout genre, vol, cambriolage, rackets, corruption, homicide, infanticides, crimes rituels et viols, tels sont les actes criminels auxquels font face les populations de Lomé. La criminalité a toujours existé en Afrique subsaharienne en général et au Togo en particulier depuis que la population africaine a commencé par augmenter aux dépens des ressources disponibles. La monétarisation des échanges qui a remplacé le troc a entraîné une lutte acharnée du gain matériel. L'augmentation de la population urbaine au détriment de la population rurale productrice des biens de consommation a entraîné une précarité de la population urbaine. Cette situation oblige tous les citoyens à avoir des moyens financiers pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires. Certains citoyens accros du gain facile s'adonnent à des actes répréhensibles. La criminalité à Lomé n'est plus à démontrer. Certains actes criminels restent encore dans l'esprit des Loméens. Il s'agit entre autre les tueries en séries pour des crimes rituels des jeunes filles dans le champ de tir à Agoènyivé en 2011, la séquestration d'une styliste sénégalaise à l'aéroport international GNASSINGBE Eyadema par des individus demandant des rançons le 5 mai 2010, la mort d'une jeune fille dont le corps a été retrouvé dans le garage d'un ressortissant nigérian Ibo à Bè-Kpota, l'attaque de l'aéroport international GNASSINGBE Eyadema en pleine journée par des bandits lourdement armés en octobre 2014. Elle fut soldée par la mort d'un gendarme en faction et un civil, et près de 3 milliards de francs CFA emportés par les assaillants. L'on se souvient également de l'attaque de l'agence Togo-Cellulaire à Soviébé en pleine journée, située à 2 km du 2^e Régiment d'Infanterie d'Adidogomé le 12 octobre 2009, bloquant ainsi la Route Nationale N°5 pendant près d'une heure en emportant d'importantes sommes après avoir neutralisé les deux militaires qui assuraient la sécurité de l'agence. La mort du consul du Liban au Togo et au Bénin, tombé dans une embuscade sur la route Lomé-Aného à l'entrée

de Lomé est encore vivace dans les esprits, la fusillade d'un motocycliste à Adidogomé en novembre 2015 suite au refus de ce dernier d'obtempérer aux injonctions des malfrats et tout récemment en octobre 2017, l'attaque de l'agence Ecobank à Assigamé à 14 heures par cinq individus armés dont deux ont été neutralisés par la gendarmerie. Ces actes criminels dont la liste se prolonge, montrent que l'insécurité à Lomé et dans ses périphéries est un problème sérieux auquel il faut accorder une attention particulière. Certes, la criminalité urbaine est un phénomène universel, généralement lié au gigantisme urbain. Cependant, le fait criminel dans les pays en développement, plus particulièrement dans les villes africaines, est associé à la pauvreté (H. ISSAKA, 2010 ; A. GUEZERE, 2011, p. 565-590).

D'après les enquêtes, l'année 2015 serait l'année la plus insécurisée de l'histoire du Togo. En effet cette année, il n'était plus possible de circuler dans la capitale Lomé entre 22 heures et 4 heures du matin sans être braqué par des bandits armés surtout dans les quartiers périphériques à la faveur de l'obscurité et de la faible concentration humaine. Certains quartiers étaient devenus la pègre à éviter. On peut citer entre autres Amadahomé, Kohoé, Agoè champ de tir et Bernard Copé. Ils dépouillent leurs victimes, prennent leurs motos et parfois les tuent. On signale même des vols d'enfants dans certains quartiers de Lomé et des tueries en série avec mutilation d'organes humains dans d'autres quartiers. En 2017, dix (10) cas d'enlèvement ou de détournement d'enfants et un cas de mutilation génitale ont été signalés à la Direction Générale de la Police à Lomé (DGPN, 2017). Il ne se passe un seul jour (jour comme de nuit) sans qu'on ne signale des cas de vols dans les différents quartiers de Lomé. Ces malfrats opèrent avec une facilité et une tranquillité au point qu'un journaliste a ironisé la situation en affirmant sur la radio fréquence 1 que les braqueurs ont leur stand à la 12^{ième} foire Internationale de Lomé à Togo 2000. Les forces de l'ordre et de sécurité sont débordées par cette situation d'insécurité inhabituelle malgré le maillage sécuritaire de la ville (Carte 3) et les stratégies mises en place par le Ministère de la sécurité et de la protection civile. Hier, c'était l'araignée, aujourd'hui la police de proximité, mais toutes ces stratégies se sont révélées inefficaces face à la détermination des voleurs bien organisés et souvent bien informés. Dans ce cas, 78% des enquêtés n'hésitent plus à parler de sabotage de la stratégie par certaines brebis galeuses parmi les forces de l'ordre et de sécurité elles-mêmes ou de leur complicité avec les voleurs.

Carte 3 : Maillage sécuritaire de la ville de Lomé en 2017



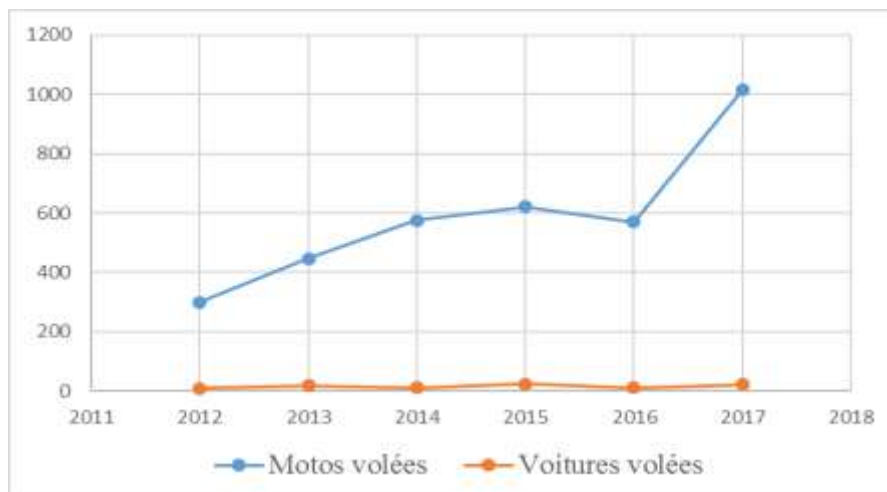
Source : Données de police, matérialisées par L. BIALI, 2018

La carte 3 révèle l'insuffisance des structures de sécurité dans les quartiers périphériques. La commune de Lomé est plus ou moins couverte par les dispositifs de sécurité. Ce maillage sécuritaire n'empêche pas les voleurs bien organisés et informés de commettre leurs forfaits souvent en pleine journée. Le lynchage des voleurs est la conséquence des carences des lois pénales du pays et du comportement de certains juges corrompus qui relaxent facilement les voleurs qui menacent leurs victimes. Les rares malfrats qui sont arrêtés et remis à la justice, sont aussitôt relâchés. Face à ce constat de complaisance avec les voleurs, les populations ont pris leur sécurité en main. C'est ainsi que toutes les maisons ou presque sont clôturées avec souvent des barbelés. Les gardiens de sécurité sont employés à domicile ou au service par certains citadins ou des sociétés qui ont les moyens. Les chiens de race sont mis aussi à contribution pour la sécurité des maisons surtout les nuits.

Cette vindicte populaire est une véritable source d'insécurité. Les malfrats supposés ou avérés sont lynchés par la foule en colère ou brûlés vif au moyen des pneus et de l'essence. Ce qui est dangereux, il suffit qu'on crie « au voleur » pour que les supposés voleurs soient pris à partie par les badauds. Un lynchage qui ne décourage pas les voleurs, puisque le nombre de voleurs est en constante augmentation.

Selon les statistiques de la direction centrale de la police judiciaire, le vol de motos et de voitures a fortement augmenté à partir de 2016 (figure 1).

Figure 1 : Evolution des vols de motos et de voitures de 2012 à 2017 à Lomé



Source : Direction Centrale de la Police Judiciaire (D.C.P.J)

Les données de la figure 1 montrent le nombre d'engins volés de 2012 à 2017. Les vols d'engins a augmenté de façon exponentielle au cours de cette période. De 2012 à 2017, le nombre de motos volées a augmenté de 300% en passant de 300 en 2012 à 1 014 motos volées en 2017. Le nombre de vol augmente à cause de l'impunité et de la corruption puis que les voleurs emprisonnés sont rapidement libérés. Ce constat amène les Zémidjamen à se faire justice en se livrant à la vindicte populaire. Ainsi, un voleur pris en flagrant délit ou poursuivi et arrêté avec un engin volé, est brûlé vif au pneu et de l'essence ou lynché à coup de cailloux avant l'arrivée des agents de sécurité.

Une bande de voleurs composée de trois jeunes a été appréhendée le 25 mars 2017 à 4 h 10 min à Kégué Zogbédji, une banlieue située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de la capitale togolaise, Lomé. Le réseau a réussi à voler une moto dans une maison et tentait le même coup dans une autre maison, malheureusement le propriétaire était déjà réveillé selon les témoins. Pris de panique, ils ont fui les lieux abandonnant l'engin volé. La population ameutée, a pourchassé les trois voleurs jusqu'à la hauteur de la principale voie où l'un a été arrêté. C'était un jeune homme d'une trentaine d'années. Dans la foulée, selon des témoins, il supplia la masse visiblement prête à en finir avec lui avant l'aube du jour. Il multiplia des déclarations au point que la population a dû suivre ses déclarations jusqu'au petit matin. Il a nié toutes les questions qu'on lui posait. Il a été conduit finalement chez une dame dont il se réclamait la parenté. Cette dernière a refusé tout lien de parenté avec lui. C'était une sœur imaginaire que le malfrat présentait pour se couvrir. La foule surchauffée ne voulait plus lui laisser le temps pour que les forces de l'ordre débarquent. C'était ainsi qu'il a été brûlé vif par la foule avant l'arrivée des corps habillés sur les lieux.

Un autre voleur a subi le même sort que le premier le samedi 1 avril 2017 dans le quartier Tokoin-Wuiti. Arrêté à la suite d'un forfait qu'il venait de commettre, il a été brûlé vif par les populations.

La scène se passe au niveau du Collège Enseignement Générale (CEG) Wuiti en face de la société de gardiennage « Leader sécurité ». Un témoin affirme :

« Ils sont cinq à s'introduire dans la maison du cadre pour voler. Une autre version indique qu'il s'est introduit dans une maison où il a volé quatre téléphones portables. Il cherchait par la suite à prendre la moto de l'intéressé. C'est ainsi que le bruit a alerté ce dernier qui a crié au voleur. Le voleur a ainsi été arrêté et a été brûlé vif ».

Face à la recrudescence des braquages à mains armées et des vols de motos, soldés souvent par la mort des victimes, les populations ont décidé de répondre aux braqueurs par la vindicte populaire. Dans 40% des cas, les forces de l'ordre et de sécurité assistent impuissantes à la scène sans pouvoir s'imposer face à des gens déterminés à en finir avec les voleurs car pour eux, la vindicte populaire est le seul moyen efficace de mettre fin à ce phénomène récurrent. Ces genres de scènes que nous rencontrons partout dans l'agglomération de Lomé sont contraires aux lois juridiques du Togo qui stipulent en son article 21 que la personne humaine est sacrée et inviolable. Nul ne peut être soumis à la torture ou à d'autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants. En 2015, le phénomène a été particulièrement spectaculaire en réponse à la recrudescence de la criminalité comme la lapidation de ce voleur à Bè- Gbényédzi (photo 1).

Photo 1 : La lapidation d'un voleur à Bè- Gbényédzi



Source : Afreepress, 2015

Ce voleur de moto est appréhendé après une course poursuite, par les habitants du quartier Bè-Gbényédji ce mardi nuit 2015. Le jeune homme âgé d'une trentaine d'années et d'origine étrangère a été arrêté aux abords de la lagune de Bè dans sa fuite avec la moto volée à une dame.

Selon les témoignages rapportés par l'agence de presse Afreepress, « quand il a fini de voler les pièces sur les voitures dans ce garage, il a déposé une jeune fille de sa moto et a pris la fuite ». A en croire les habitants voisins du garage en question, le voleur serait un récidiviste, qui selon eux, venait de temps en temps pour voler les pièces sur les voitures en panne, (Afreepress, 2015). Après avoir été passé à tabac pendant des heures par plusieurs personnes sorties en masse, il a échappé de justesse à l'incinération et est emmené au commissariat par un policier en civil. Il doit ce sauvetage à la divergence de point de vue sur son incinération ou non. Certains ont estimé qu'il devrait être brûlé vif, alors que d'autres surtout les femmes, ont estimé qu'on doit le remettre à la police. Cette divergence a failli provoquer une bagarre. Dans le quartier d'Ablogamé la même nuit, les choses se sont passées autrement. Le présumé voleur arrêté, a été lapidé à coup de cailloux, après avoir été battu. C'est son corps inerte que les habitants ont découvert tôt le matin.

2.4 Les crimes, escroqueries et abus de confiance

Des réseaux criminels ou bandes de voleurs ou d'escrocs s'organisent pour arnaquer les populations. Ils utilisent plusieurs portables des numéros différents qu'ils jettent après leur forfait. Ces réseaux sont souvent démasqués par la police et la gendarmerie, présentés à la presse et remis aux autorités judiciaires (photo 2).

Photo 2 : Trois faux fonctionnaires de la présidence togolaise arrêtés par la



gendarmerie

Source : Direction générale de la Gendarmerie nationale, 2017

Ce réseau de malfaiteurs se passaient pour des fonctionnaires et escroquaient les citoyens en leur établissant des fausses pièces d'identité.

En ce qui concerne les criminels trafiquants, en 2017 la police criminelle a saisi 0,8 kg de cocaïne et 1 886,71 kg de cannabis à Lomé. Concernant les armes et les munitions, les saisies sont confinées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Les armes et les munitions saisies à Lomé en 2017

Types d'armes	Quantités	Types de munitions	Quantités
Fusils de chasse	36	Cartouches 12 mm	172
Pistolet artisanal	15		
Pistolet Automatique	01	04 chargeurs de 9 mm	37
Fusils d'Assaut Coréen (FAC)	-	05 chargeurs de FAC de 7,62 mm	105
Autres	-	Munitions spéciales de 5,56 mm	70

Source : Direction Centrale de la Police Judiciaire (D.C.P.J)

Les résultats du tableau 2 montrent l'effort que déploient les agents de sécurité et les forces de l'ordre pour assurer la sécurité des citoyens. C'est face à cette insécurité permanente qui menace la paix et la coexistence pacifique que les gouvernants militarisent les capitales (carte 4) non seulement pour protéger les populations, mais pour se protéger des menaces.

Carte 4 : Protection et surveillance du territoire en 2017



Source : Observation de terrain

La carte 4 renseigne sur la protection de Lomé et la surveillance sur le territoire contre d'éventuelle menace extérieure. On trouve presque à chaque 1 km, un poste militaire sur tout le long de la frontière urbaine de Lomé avec le Ghana.

3. Discussion

L'insécurité urbaine a fait l'objet de nombreuses recherches. Ce phénomène est récent dans les pays francophones, mais prend de plus en plus de l'ampleur avec l'augmentation de la population surtout celle urbaine (A. GUEZERE, 2011). L'analyse a pris en compte les facteurs d'insécurité, le milieu géographique et a conclu que l'insécurité est liée en grande partie à la pauvreté urbaine. Les résultats de nos enquêtes confirment ceux réalisés ultérieurement à Lomé sur l'insécurité. Celle-ci augmente dans les villes à cause de la dégradation des conditions de vie et de l'accentuation de la pauvreté urbaine. Selon les résultats des enquêtes, plus de 70% des jeunes diplômés n'ont pas un emploi stable. Ils s'adonnent aux activités de débrouille. Cette idée est mise en exergue par K. NYASSOGBO (2001, p. 10) qui écrit que c'est depuis le début des années 1980, marquées par la crise économique et sociale qui touche l'Afrique avec son cortège de mesures d'ajustement structurel, les habitants des centres urbains, notamment les capitales et les grandes villes, vivent dans la hantise quotidienne de l'insécurité. P. KAROUE (2011, p. 11) approuve cette thèse et affirme que l'histoire des actes criminels au Togo remonte aux années 1990. De cette époque à nos jours, ils prennent de l'ampleur et connaissent de nouvelles formes conditionnées par les réalités sociales des moments. A. GUEZERE, (2011, p. 565-590), cité par K. OGNINGAMAL, (2016, p.14-17), renchérit en disant que :

« Sous l'influence de la paupérisation croissante due à la crise sociopolitique, à la grève générale illimitée de 1992-1993, à la dévaluation du franc de la Communauté Financière d'Afrique (CFA) en 1994 et l'urbanisation explosive, Lomé s'est transformée globalement en une ville dangereuse ».

Abondant dans le même sens, A. HAROU (2014, p. 12) confirme en disant que dans de nombreux pays africains, les mesures accompagnant les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) ont exacerbé la pauvreté et creusé le fossé entre les riches et les pauvres. Les mauvaises conditions de vie citadines qui en résultent engendrent des problèmes non seulement en rapport avec des maladies de pauvreté, mais aussi des sentiments de frustration et d'agressivité. Ceux qui pensent être des marginaux ou des exclus du développement deviennent des voleurs (A. J. N'GUESSAN, 1994 : p 64) ou des " Casseurs" qui s'organisent en bandes de pilleurs des quartiers commerciaux et résidentiels qui ont tendance de leur côté à se protéger et à s'isoler (B. DEZERT, 1994, p.154).

Contrairement aux idées avancées par les différents auteurs ci-dessus, B. DEZERT, (1994, p. 154), affirme que la criminalité n'est pas fille de pauvreté ou du sous-développement. Elle est plutôt liée au sentiment d'injustice et de frustration, à l'éducation et à la société. Ceci est confirmé par PICCA (1994, p. 46) lorsqu'il déclare que dans tous les cas c'est

« moins la pauvreté qui explique la criminalité que le sentiment de frustration et d'injustice devant l'opulence des "inclus" ; sentiment d'autant plus compréhensible que la réussite est présentée comme la seule fin, l'égalité des chances affirmée en théorie, par déni des inégalités sociales. L'individu exclu ou

stigmatisé (victime de l'échec scolaire, assisté social...) peut assumer le rôle que la société lui assigne, faute d'autres identités ou encore jouer de la peur qu'il inspire comme d'un moyen de négociation ».

Si la pauvreté était synonyme de criminalité et de délinquance, les pays riches seraient les plus sécurisés ou les plus paisibles au monde, tel n'est pas le cas.

Depuis 1960, des études ont porté sur la criminalité et l'insécurité aux USA, au Canada et l'Europe. Ces pays ont d'abord privilégié la répression comme moyens de lutter contre la délinquance (L. FOUCHARD, 2003, p. 3). Ces pays se sont par la suite avisés que la lutte contre la délinquance nécessite d'intégrer d'autres facteurs autres que la répression. Ils se sont rendu compte que la délinquance était indissociable de la personne même du délinquant, dans la plupart des cas, il est lié à des causes qui lui sont extérieures d'où la nécessité d'une politique de prévention (A. K. D. VONDOLY, 2000, p. 61).

Le développement industriel a entraîné le développement de la délinquance en France et en Grande Bretagne dans les années 1700. Cette remarque amène à souligner le caractère capitaliste de la criminalité et de la délinquance. Le même constat est fait en Afrique où le phénomène de la criminalité et de la délinquance est récent et prend de l'ampleur ces dernières décennies non pas par la pauvreté de ces pays, mais par la transformation de la société traditionnelle africaine en une société capitaliste marquée par l'augmentation des inégalités. Les résultats de terrain ont prouvé que la criminalité et l'insécurité urbaine ne sont liées à la pauvreté. La criminalité urbaine est plutôt lieu au gain facile, au désir du bien matériel et à l'incivisme.

Conclusion

L'insécurité a pris une ampleur considérable ces dernières années, à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale. La montée de l'insécurité, propre à tous les pays se généralise de plus en plus dans villes, créant chez les habitants un sentiment de peur et de méfiance. Cette insécurité est liée en grande partie à l'augmentation de la population urbaine et à la précarité des habitants comme l'ont montré les résultats des enquêtes. Ainsi dans certaines grandes villes, des habitants aisés se constituent en « communauté » pour organiser collectivement la surveillance des espaces communs : comités de surveillance, patrouilles de compagnies privées, contrôle des accès aux quartiers parfois fermés de barrières. A Lomé, la situation n'est pas exactement la même chose que dans les autres grandes villes caractérisées par une ségrégation spatiale, un apartheid spatial urbain important. Lomé est une ville relativement homogène caractérisée par une cohabitation entre riches et pauvres, mais la situation se dégrade avec la croissance de la ville. Dans le but de palier les problèmes récurrents de sécurité dans les villes togolaises et particulièrement à Lomé, le ministère de la sécurité et de la protection civile développe plusieurs stratégies pour assurer la sécurité des citoyens en traquant les

bandits dans tous les coins de la ville. La police de proximité patrouille les nuits dans tous les quartiers. Elle est appuyée par les unités spéciales comme le Groupement d'Intervention de la Police Nationale (GIPN), l'Unité spéciale d'Intervention de la Gendarmerie (USIG) et l'antigang.

En ce qui concerne l'insécurité routière, le port de casque pour les motocyclistes et le port de la ceinture de sécurité pour les automobilistes a été obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2014, année où le gouvernement a déclaré comme année de la sécurité routière au Togo. Dans la logique de cette mesure, l'usage du téléphone au guidon et au volant des engins à deux et quatre roues a été formellement interdit. Devant la persistance des accidents de la route, le ministère en charge de la sécurité vient d'exiger le permis de conduire pour tous les usagers de la route sur les engins à deux roues et assimilés à compter du 1^{er} décembre 2019. Ce qui veut dire que désormais au Togo, pour conduire sa moto, il faut avoir un permis de conduire. Ces mesures prises vont diminuer un tant soit peu l'insécurité à Lomé en ayant en idée que l'insécurité zéro n'existe pas.

Références bibliographiques

ATCHOLE Eyanah, 2017, « Nuisance sonores et qualité de vie dans la ville de Lomé », in : *Revue du C.A.M.E.S*, Semestriel de publication du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, Nouvelle Série, Sciences Humaines, N° 009, 2^{ème} Semestre, p. 187-206.

DEZERT Bernard., 1994, « Transport, aménagement urbain et sécurité dans les grandes métropoles d'Afrique et d'Europe : Etude comparée », *urbain management and urban violence in Africa, volume one Actes du Colloque" d'ibadan (Nigeria), IFRA, Ibadan, (Nigeria), p. 153-158.*

FOUCHARD Laurent., 2003, « Sécurité, crime et ségrégation : une perspective historique », *Sécurité, crime et ségrégation dans les villes de l'Afrique de l'ouest du XIX siècle à nos jours/*, Kathala-IFRA, Paris, p.1-23.

GUEZERE Assogba., 2011, « Insécurité urbaine à Lomé : Une géographie du crime au service de la sécurisation de l'espace urbain en Afrique de l'ouest ». In *Ahoho, Revue de géographie du Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)*, Université de Lomé, Lomé, p. 162-184.

HAROU Abdou, 2011, *Croissance urbaine et insécurité en Afrique sahélienne : cas de la ville de Niamey*, thèse de doctorat de Géographie, Université de Lomé, Lomé.

HETCHELI Follygan, DANDONOUGBO Iléri et DJERGOU Goumpougouini, 2018, « La rente foncière et ses implications socioéconomiques à Agoènyivé, périphérie nord de Lomé (Togo) », in : *RIGES, Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, Revue du département de géographie de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, N°4, Bouaké, p. 6-23.*

ISSAKA Hamadou, 2010, *Mise en carte et gestion des risques en milieu urbain sahélien à travers l'exemple de Niamey (Niger)*. Thèse de doctorat de Géographie, Université de Strasbourg, Strasbourg, 346 p.

N'GUESSAN Jérôme Aloko 1994, Processus de croissance sous intégré et violence urbaine : l'exemple abidjanais. In : *Urban Management and Urban Violence in Africa*, actes du symposium international d'Ibadan, IFRA, Ibadan, p. 111-117.

NYASSOGBO Komi Gabriel, 2005, Crise politique et sécurité urbaine. In : *Sécurité, crime et ségrégation dans les villes d'Afrique de l'ouest du XIX siècle à nos jours*, Karthala, Paris, p. 213-223.

OGNINGAMAL Kokou Olivier, 2016, *Recrudescence de la criminalité dans les périphéries urbaines de Lomé : approche géographique*, mémoire de master, Université de Lomé, 148 p.

SUKA Dela Kofi, 2015, Mobilité et sécurité routière à Lomé à l'heure de l'urbanisation, mémoire de master, Université de Lomé, 158 p.

VONDOLY Adjewoda, Kodzo David, 2000, *La prévention de la délinquance dans la ville de Lomé*. Mémoire de DESS (Droit et politique de sécurité), Université de Jean-Moulin, Ecole Nationale Supérieure de Police, St-Cyr-Mont-d'or, Lyon, 62 p.